

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE****CCAS DE VIC-SUR-SEILLE****Nombre de membres :**

Afférents au conseil d'administration : 13

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 18/03/2024

Date d'affichage : 18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, à 17h00, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VIC-SUR-SEILLE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence par délégation de Monsieur CLASQUIN Philippe, Conseiller Municipal en charge du CCAS.

Etaient présents : - M. CLASQUIN Philippe - Mme DAMAS Dominique - Mme. GODOT Viviane - Mme. HANRIOT Patricia - Mme. LEROY Christiane - Mme. LUCHS Amandine - M. URBAIN Xavier.

Absents excusés : Mme. BENEDIC Isabelle - M. END Jérôme - M. ROESS Emilien - Mme. SAINT-POL Pascale - Mme. SCHELLENBERG Sylvie.

Absents non excusés : Monsieur LABAT Jean-Yves.

Procurations :

- Mme. BENEDIC Isabelle a donné procuration à Mme. LUCHS Amandine, Membre du CCAS.
- M. END Jérôme a donné procuration à M. CLASQUIN Philippe, Membre du CCAS.

Secrétaire de séance : Mme. LUCHS Amandine

N° : CCASDEL2404002	Objet : Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget du CCAS
---------------------	--

Rapporteur : Monsieur CLASQUIN Philippe, Conseiller Municipal en charge du CCAS.

Monsieur CLASQUIN Philippe, Conseiller Municipal, présente le compte administratif 2023 dressé par Monsieur le Président et dont les résultats sont identiques au compte de gestion 2023 établi par Madame la Comptable Publique, responsable du Service de Gestion Comptable de Sarrebourg.

Les résultats du compte administratif 2023 se présentent de la façon suivante :

Section	Dépenses Exercice 2023	Recettes Exercice 2023	Résultat de la Section 2023	Report Exercice 2022	Résultat global de la Section
Fonctionnement	5 807,70 €	7 669,00 €	1 861,30 €	718,60 €	2 579,90 €
Investissement					
				Résultat de clôture 2023	+ 2 579,90 €
			Résultat global exercice 2023	+ 2 579,90 €	

Monsieur CLASQUIN Philippe, membre du Conseil d'Administration du CCAS, fait procéder au vote du compte administratif 2023.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré à la majorité,
Monsieur le Président ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVENT** le compte administratif 2023 établi par Monsieur le Président tel que présenté par Monsieur CLASQUIN Philippe, membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Vic-Sur-Seille, le 28 mars 2024

Le Président : Jérôme END

POUR : 8

Dont procuration : 1

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE : 1

